



**Deuxième réunion du Groupe de travail à composition non limitée
en relation avec la Résolution 23 GA 11
concernant le changement climatique et le patrimoine mondial**

**16 septembre 2022
14h30 - 17h30
(réunion en présence / en ligne)
Salle XI
Siège de l'UNESCO**

RAPPORT

La réunion a été suivie par 76 États parties à la Convention du patrimoine mondial, avec un total de 150 participants, en salle ou en ligne, ainsi que 165 connections par webcast.

Ouverture de la réunion par la Présidente du Groupe de travail à composition non limitée

La **Présidente du Groupe de travail à composition non limitée, S.E. Mme Yvette Sylla, Ambassadeur, Déléguée permanente de Madagascar auprès de l'UNESCO**, a souhaité la bienvenue aux délégués présents dans la salle ainsi qu'à ceux présents en ligne pour la deuxième réunion de ce Groupe de travail. Elle a rappelé la lourde responsabilité du Groupe de travail dans l'élaboration de la version finale du *Document d'orientation sur l'action climatique pour le patrimoine mondial* et a exprimé sa confiance dans le fait qu'une version finale de haute qualité serait élaborée pour être examinée lors de la 24^e session de l'Assemblée générale en 2023.

Elle a insisté sur l'importance de la mise à jour du Document d'orientation en cette période cruciale de rupture dans l'histoire de l'humanité, en soulignant les perturbations et les tensions liées au changement climatique dans le monde entier, réitérant le rôle essentiel joué par le Groupe de travail à composition non limitée (ci-après OEWG) dans la préservation des biens culturels, naturels et mixtes du patrimoine mondial.

La **Présidente** a rappelé qu'une partie du Bureau du OEWG avait été élue et que les travaux avaient débuté lors de la première réunion, tenue le 22 mars 2022. Elle a rappelé au Groupe de travail que l'**Australie** et la **Colombie** avaient été élues Vice-présidents et qu'en l'absence de candidature au poste de Rapporteur, elle a également indiqué qu'elle avait suggéré de donner plus de temps aux États parties pour les consultations nécessaires. Enfin, elle a rappelé à tous les participants que cette réunion de lancement fut également l'occasion d'obtenir des informations contextuelles et de fond de la part du Secrétariat et d'adopter le calendrier des futures réunions.

Le **Secrétariat** a fourni quelques brèves informations techniques et a également remercié les États parties de l'Australie, de l'Azerbaïdjan et des Pays-Bas pour leur soutien financier à l'organisation des réunions du Panel et du OEWG.

Élection du Rapporteur du Groupe de travail à composition non limitée

La **Présidente** a informé les États parties que la Délégation de la France avait une proposition concernant la désignation du Rapporteur du OEWG.

La **Délégation de la France** a proposé l'Allemagne pour le poste de Rapporteur. Par conséquent, **Mme Barbara Engels (Allemagne)** a été élue à l'unanimité au poste de Rapporteur. La Présidente a présenté ses félicitations au nom des États parties.

Présentation du rapport du Panel d'experts par la Rapporteur du Panel

La **Présidente** a rappelé aux participants que le Panel d'experts avait pour mandat de réviser le Document d'orientation et de rendre compte des résultats de ses travaux au Groupe de travail composition non limitée. Elle a donc donné la parole à la Rapporteur du Panel d'experts, Mme Abena White (Saint-Vincent-et-les-Grenadines), afin de présenter les conclusions générales du Panel¹.

La **Rapporteur** a tout d'abord présenté quelques informations générales sur le processus de mise à jour du Document d'orientation. Elle a expliqué la méthodologie de travail suivie par les experts lors de leur réunion, qui s'est déroulée en ligne du 30 mars au 1^{er} avril 2022, et notamment que les experts se sont concentrés sur les amendements au projet de Document d'orientation conformément à la Décision **44 COM 7C** et à la Résolution **23 GA 11**. Par conséquent, les experts se sont focalisés sur 30 paragraphes amendés ayant été considérés comme pouvant potentiellement avoir des implications significatives pour le Document d'orientation. Elle a également présenté la manière dont le Panel a traité les « questions politiques non résolues ». Elle a souligné le fait que ces questions ont fait l'objet de délibérations importantes et ont été discutées dans le cadre d'un débat ouvert, qui visait à échanger des points de vue et à appeler au dialogue plutôt qu'à fournir des réponses fermes.

En outre, la Rapporteur du Panel d'experts a présenté les recommandations du Panel tout en reconnaissant son appréciation des amendements qui avaient été proposés par les membres du Comité, et a brièvement décrit leurs principales conclusions et résultats². Tout au long de sa présentation, elle a souligné la manière constructive dont les différentes discussions se sont déroulées et a salué le haut niveau de participation des experts, qui ont toujours apporté des contributions pertinentes à la discussion, ce qui a grandement contribué au succès de cette réunion en permettant de parvenir à un consensus sur leurs recommandations concernant le texte du Document d'orientation. Elle a exprimé sa gratitude envers la Présidente du OEWG pour avoir assisté à toute la réunion du Panel en tant qu'observatrice, et à Mme Jyoti Hosagrahar, Directrice adjointe du Centre du patrimoine mondial, en tant que modératrice du Panel d'experts.

La **Présidente** a remercié la Rapporteur pour sa présentation exhaustive, a félicité tous les experts ayant participé au Panel pour leurs contributions de haut niveau et a souligné l'esprit de dialogue et le sens très aigu des responsabilités qui ont prévalu tout au long de cette réunion de trois jours.

¹ La présentation complète de la Rapporteur du Panel d'experts ainsi que les PowerPoints qui l'accompagnent sont disponibles à l'adresse suivante : <https://whc.unesco.org/fr/activites/1166/>

² Pour plus de détails sur les remarques, observations et recommandations du Panel d'experts, veuillez vous référer au rapport du Panel d'experts disponible à l'adresse suivante <https://whc.unesco.org/fr/activites/1167/>

Questions & réponses et dialogue ouvert

La **Présidente** a donné la parole aux membres du OEWG pour qu'ils expriment leurs points de vue sur les travaux du Panel d'experts. Ce faisant, elle a précisé que les aspects de fond et de forme feront l'objet des prochaines réunions du OEWG et que les présentes interventions devront se limiter au travail du Panel venant d'être présenté.

Toutes les **Délégations** ayant pris la parole ont salué le travail du Panel d'experts, qui a fourni d'excellentes propositions et recommandations.

La **Délégation du Brésil** a déclaré que le projet actuel du Document d'orientation présentait des avancées importantes pour leur travail. La Délégation a ajouté qu'il faudrait rechercher un équilibre entre les mesures d'atténuation, d'adaptation et de mise en œuvre, soulignant que les experts ont reconnu, au paragraphe 62 de leur rapport, qu'il faudrait « *travailler davantage à leur mise en œuvre, plutôt que de travailler sur le Document d'orientation lui-même* ». La Délégation a souligné d'autres faiblesses dans le Document d'orientation, telles que l'objectivité des engagements en matière d'atténuation et d'adaptation, sans dispositions tangibles concernant le soutien financier et technique. La Délégation a partagé son attente que les futures discussions amélioreront le texte pour le rendre plus équitable, cohérent et réalisable, et a souligné l'importance de reconnaître les réalisations de l'Accord de Paris, notamment en matière de « responsabilités communes mais différenciées et capacités respectives » (« RCMD-CR »). À cet égard, la Délégation a rappelé l'importance de l'équité – qui devrait constituer le fil rouge des travaux – et la nécessité d'ajuster les déséquilibres, ajoutant que le Brésil estimait que cela devrait être appliqué aux États ayant subi un impact environnemental plus important.

La **Délégation de la Norvège** a souligné que le Document d'orientation constituait un très bon cadre pour guider les États parties et qu'il serait crucial de l'adopter lors de la prochaine Assemblée générale en 2003, car seules quelques questions techniques restent à traiter. La Délégation a suggéré que les membres du OEWG partagent le projet de texte avec leurs experts nationaux maîtrisant le langage des accords internationaux sur le climat afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de conflit dans le langage utilisé.

La **Délégation de l'Afrique du Sud** a salué les efforts déployés pour la révision du Document d'orientation, ajoutant que ce domaine de travail n'est pas statique et qu'il évolue constamment avec le temps, comme l'indiquent les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC) et de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). La Délégation a décrit les nombreuses vulnérabilités de l'Afrique du Sud face au changement climatique et la stratégie du secteur de la biodiversité et des écosystèmes en réponse au changement climatique. Elle a ajouté que le Document d'orientation prévoyait que le changement climatique aurait un impact négatif sur la valeur universelle exceptionnelle (VUE) des biens du patrimoine mondial existants ainsi que sur les sites possédant une potentielle VUE et proposés pour inscription. La Délégation a conclu en exprimant la nécessité d'assurer une réponse adéquate, équilibrée et égale pour tous les sites du patrimoine mondial qui seront confrontés à ce défi et a offert son soutien et sa participation au Groupe de travail.

La **Délégation de l'Australie**, intervenant en tant qu'États partie à la Convention du patrimoine mondial et non en tant que Vice-président du OEWG, a rappelé que l'Australie avait demandé la création de ce OEWG et que, maintenant que le Document d'orientation était sur le point d'être approuvé, il fallait se concentrer sur les propositions de mise en œuvre. Elle a également souligné l'urgence de la situation et la nécessité de développer des processus contemporains dans le cadre de la Convention pour répondre aux défis contemporains. La Délégation a ensuite exprimé la nécessité de prendre des mesures urgentes avant la fin de la décennie et a conclu en suggérant que l'influence de l'UNESCO dans le débat mondial sur la réduction des émissions serait maximisée si le Comité pouvait fournir au monde des preuves montrant les impacts dévastateurs du changement climatique sur les biens du patrimoine mondial, et le coût pour l'humanité si la VUE était perdue en raison du changement climatique.

La parole a été donnée à la **Rapporteur du Panel d'experts** afin de considérer les interventions. Elle a noté les préoccupations des intervenants, en particulier en matière de mise en œuvre, ce qui, a-t-elle rappelé, a également été une préoccupation du Panel d'experts. Concernant les questions portant sur les mesures d'adaptation et d'atténuation au niveau des sites du patrimoine mondial, elle a informé le Groupe de travail que les experts étaient d'avis que de nombreux impacts échappent au seul contrôle des États parties concernés eux-mêmes, et qu'il était nécessaire d'adopter une approche davantage proactive dans la conception de la réponse globale pour protéger les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

La **Délégation de l'Ouganda** a pris note des questions de politiques générales non résolues ce qui, à son avis, n'est pas surprenant étant donné la grande diversité des situations rattachées aux différents sites du patrimoine mondial. Elle a déclaré qu'il était maintenant important d'internaliser complètement le Document d'orientation et de le relier étroitement à la Convention et à ses Orientations. La Délégation a interrogé la Présidente sur la raison derrière la sélection d'un nombre limité d'amendements à envisager pour discussion. En outre, la Délégation a noté que dans certaines conclusions tirées par les experts, par exemple portant sur la Liste du patrimoine mondial en péril, ils ont convenu que, dans la plupart des cas, le changement climatique n'entraînera pas la perte totale de la valeur universelle exceptionnelle. La Délégation a donné l'exemple des inondations en Ouganda, dont les effets ont été très dramatiques et soudains, alors que beaucoup d'impacts « généraux » du changement climatique sont très lents et progressifs. La Délégation a donc souligné que les conclusions devraient être dressées plus attentivement pour inclure les catastrophes.

La **Délégation de la Zambie** a noté que le sujet du changement climatique était très complexe et a souligné la nécessité d'impliquer les peuples autochtones et les communautés locales dans l'action contre le changement climatique. *[La Délégation n'a pas été en mesure de poursuivre son intervention en raison de problèmes techniques]*

La **Délégation des États-Unis d'Amérique** a soulevé quelques préoccupations concernant le projet de Document d'orientation. Elle a d'abord indiqué l'importance d'inclure tous les objectifs de l'article 2. Elle a ensuite souligné le fait que l'Accord de Paris est distinct de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) et a demandé que des modifications soient apportées au Document d'orientation pour y remédier. La Délégation a également demandé à la Présidente du Groupe de travail de donner des éclaircissements sur la méthodologie de travail qui sera adoptée par le OEWG pour les prochaines sessions.

En réponse à la question soulevée par l'Ouganda, le **Secrétariat** a clarifié la méthodologie utilisée pour la sélection des paragraphes à amender, réitérant ce qui avait été précédemment déclaré par la Rapporteur du Panel d'experts.

Méthodologie de travail et résultats attendus du Groupe de travail à composition non limitée

La **Présidente** a indiqué que la déclaration de la Délégation des États-Unis d'Amérique constituait une bonne introduction pour commencer à discuter des travaux.

Précisant la méthodologie ainsi que les résultats attendus du OEWG, la **Présidente** a indiqué que les prochaines réunions se concentreront sur l'examen du texte du Document d'orientation révisé, en travaillant sur la version consolidée par le Panel d'experts, en procédant chapitre par chapitre et section par section jusqu'à ce qu'il y ait une version finalisée à recommander pour adoption par la prochaine Assemblée générale en 2023, soutenue par des propositions concernant la mise en œuvre, rappelant que certaines interventions se sont concentrées sur l'importance de la mise en œuvre. Pour davantage de facilité, elle a souligné le fait que le OEWG examinera la version nettoyée du Document d'orientation actualisé, disponible à l'annexe 1 du rapport du Panel d'experts. La Présidente a ajouté qu'elle s'attend à un débat

ouvert et à des discussions constructives sur les questions de politique générale examinées par le Panel d'experts. Elle a proposé les dates suivantes pour les futures réunions, en indiquant que ces informations seraient également disponibles sur la page Internet consacrée aux travaux du OEWG :

- **Mercredi 23 novembre 2022** (journée entière) afin de réviser la section I et la section II
- **Mardi 24 janvier 2023** (journée entière) afin de réviser la section III, les annexes et lancer un débat sur les questions de politique générale
- **Mardi 21 mars 2023** (journée entière) afin de poursuivre la discussion sur les questions de politique générale
- **Mardi 13 juin 2023** (journée entière) afin de discuter de la future mise en œuvre du Document d'orientation et de la nécessité de renforcer les capacités et d'élaborer une stratégie de soutien
- **Vendredi 15 septembre 2023** (à confirmer)

La **Délégation de Saint-Vincent-et-les-Grenadines** a demandé des éclaircissements sur la question de savoir si ce qui était suggéré était que les États parties envoient davantage d'amendements pour discussion au sein du OEWG. Elle a également demandé si le OEWG était un groupe de négociation, en ajoutant que certains États parties étaient intervenus pour exprimer leur satisfaction à l'égard du Document d'orientation révisé et que le OEWG devrait recommander le texte pour adoption et se concentrer maintenant sur sa mise en œuvre. La Délégation a donc proposé que la méthodologie soit clarifiée, car le OEWG ne peut ignorer le travail du Panel d'experts.

La **Présidente** a indiqué que le Document d'orientation révisé, tel que soumis par le Panel d'experts, sera la version sur laquelle le OEWG fondera ses travaux et que le OEWG procédera par débats ouverts. Elle a rappelé que le Groupe de travail devait finaliser un texte reflétant les discussions ouvertes, mais que certaines négociations seraient certainement nécessaires. Elle a informé qu'un texte était disponible et comprenait une icône rouge (🔴) marquant tous les paragraphes pour lesquels le Panel a émis des recommandations spécifiques. La Présidente a rappelé que la plus grande partie du texte proposé du Document d'orientation n'avait pas fait l'objet d'objection ni d'amendement lors de son examen par le Comité du patrimoine mondial, et que tous ces paragraphes avaient *de facto* été considérés comme entièrement pertinents par le Panel d'experts en mars 2022. Elle a ainsi encouragé les États parties à porter leur attention sur les 30 paragraphes pour lesquels le Panel a formulé des recommandations (c'est-à-dire les paragraphes marqués d'une icône rouge). Elle a insisté sur le fait que les membres du OEWG devraient se concentrer sur ces 30 paragraphes marqués d'une icône rouge, plutôt que de soumettre des amendements sur les autres paragraphes.

Le **Secrétariat** a précisé que le texte présenté à l'annexe 1 du rapport du Panel d'experts est bien le texte nettoyé qui sera également disponible sur la page Internet dédiée au OEWG. Le Secrétariat a indiqué que si certains membres du OEWG ont des amendements à formuler avant la prochaine réunion du 23 novembre 2022, ils peuvent les soumettre à l'avance en utilisant le mode « *track-changes* » au moins 48 heures avant la réunion (donc le 20 novembre 2022, minuit, heure de Paris). Les amendements reçus seront téléchargés sur la page Internet dédiée au Groupe de travail. Le Secrétariat a ajouté que, passé ce délai, il ne sera peut-être pas possible d'intégrer les amendements reçus dans la version qui sera affichée à l'écran. Ceux-ci devront donc être proposés oralement directement par l'État partie soumissionnaire lors de la séance plénière.

La **Délégation de l'Australie** a précisé que, même si la participation des États parties est très appréciée, ce Document d'orientation avait déjà fait l'objet de discussions approfondies. La Délégation a fait part de sa préférence pour se concentrer sur les paragraphes ayant fait l'objet de discussions et de recommandations de la part du Panel d'experts.

La **Délégation de la République bolivarienne de Venezuela** a souligné le fait qu'elle suivrait les recommandations de la Présidente, ajoutant qu'elle espérait que les discussions seraient constructives afin de parvenir à un bon consensus sur le Document d'orientation. Toutefois, la Délégation a mentionné le principe ayant toujours prévalu à l'UNESCO selon lequel « *rien n'est adopté tant que tout n'est pas adopté* », signifiant que même s'il y a eu un « préaccord », d'autres points de vue continuent de persister. La Délégation a indiqué qu'elle ne voulait pas que les États parties soient limités dans leur participation et que, par conséquent, toutes les observations devraient être prises en compte, même sur les paragraphes ayant fait l'objet d'un accord préalable.

La **Délégation de la Suisse** a rappelé au OEWG la Résolution de l'Assemblée générale demandant au Groupe de travail de se concentrer avant tout sur les questions de politique générale non résolues, ce qui a été réalisé par le Panel d'experts. Le mandat du OEWG est donc de se focaliser sur les paragraphes restant ouverts à la discussion. Suite à l'intervention des Délégations de la Norvège et des États-Unis d'Amérique, la Délégation a ajouté qu'elle considérait également crucial d'aligner le texte du Document d'orientation avec les autres textes et accords internationaux importants sur le changement climatique. La Délégation a invité le OEWG à réfléchir à cette question.

La **Présidente** a accepté la suggestion de la Délégation de la Suisse.

Clôture de la réunion

La **Présidente** a chaleureusement remercié les membres du OEWG pour avoir participé à cette deuxième réunion et pour avoir activement contribué au débat et a clos la réunion. Elle a rappelé au OEWG que la prochaine réunion se tiendra en novembre afin de commencer le travail de rédaction du Document d'orientation, conformément à son mandat.

Le **Directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, Mr. Lazare Eloundou-Assomo**, a remercié les États parties pour leurs commentaires et a félicité le Panel d'experts pour son excellent travail. Il a noté que de nombreux progrès avaient été réalisés, mais que certains points restaient à être traités. Il a réaffirmé que le Secrétariat continuerait à faciliter ce travail, et a remercié à nouveau les États parties de l'Australie, de l'Azerbaïdjan et des Pays-Bas pour leur généreux soutien à l'organisation du OEWG. Il a ajouté que le Groupe de travail devait être prudent dans sa façon d'avancer, car les ressources étaient toutefois limitées.

La **Présidente** a remercié le Directeur et l'a informé qu'elle veillera à ce que les bonnes relations de travail qui ont prévalu jusqu'à présent avec le Secrétariat soient maintenues.

La réunion a été clôturée à 16h20.